



---

## 63ème Comité exécutif du HCR

Point 4 de l'ordre du jour

### **Débat général**

Genève, le 1<sup>er</sup> octobre 2012

Déclaration de la Suisse

Prononcée par M. le Délégué du Conseil fédéral pour l'aide humanitaire de la Confédération,  
l'Ambassadeur Manuel Bessler

---

Monsieur le Président,  
Monsieur le Haut Commissaire,  
Mesdames et Messieurs,

La multiplication des crises et l'augmentation des risques mettent les organisations humanitaires sous une pression croissante. Dans ce contexte, le HCR est souvent en première ligne avec ses milliers de collaborateurs et ses partenaires, contribuant ainsi à sauver la vie de milliers personnes chaque année. Cependant, les défis opérationnels auxquels ils sont confrontés revêtent un caractère de plus en plus complexe. A cet égard on peut mentionner en particulier les difficultés d'accès et l'insécurité de l'environnement dans lequel ils évoluent. La délégation suisse aimerait ici rendre hommage à ces personnes, qui accomplissent une tâche indispensable et noble.

Ces deux dernières années ont été source de grandes préoccupations, tant le nombre de nouveaux réfugiés a augmenté dans diverses régions du monde alors que des crises anciennes n'ont pas trouvé de solutions. Les pays d'accueil font preuve d'une solidarité exemplaire, parfois depuis des décennies, pour des personnes à la recherche de protection. La réponse des Etats limitrophes, des acteurs locaux et de la société civile des régions concernées par les crises nous rappelle à nos responsabilités de contribuer au partage de la charge.

Parmi ces préoccupations, il faut notamment mentionner la crise du Mali, où le HCR s'engage malgré les moyens limités mis à sa disposition, ainsi que la Syrie et le Sud-Soudan. Le contexte sécuritaire ne doit pas être un frein à une approche solidaire avec les pays d'accueil. Pour sa part, la Suisse a libéré des moyens financiers et mis à disposition des ressources humaines pour soutenir les efforts de protection dans ces régions. Par ailleurs la Suisse a récemment accueilli, sur demande du HCR, un premier groupe de réfugiés syriens.

Monsieur le Président,

C'est avec satisfaction que ma délégation a pris connaissance du renforcement des capacités du HCR dans divers domaines tels que les réponses d'urgence, l'approvisionnement en matériel, et son engagement dans l'Agenda transformateur. Ce dernier vise particulièrement les urgences majeures, mais ne doit pas éclipser les exigences de coordination et de coopération inter-agences lors d'urgences de niveaux inférieurs.

Sur le plan financier, nous notons avec intérêt que le rapport du Comité des commissaires aux comptes fait part de divers progrès, en particulier dans les domaines financiers et de la redevabilité des partenaires d'exécution. Toutefois, nous constatons que des progrès substantiels sont encore attendus dans la maîtrise des risques et la gestion des actifs. Je voudrais saisir cette occasion pour rappeler que la qualité, l'efficacité et la formation du personnel du HCR et de tous ses partenaires d'exécution sont indispensables au succès des programmes du HCR..

La Suisse suit attentivement depuis plusieurs années le renforcement de l'intégrité technique des programmes du HCR. Cette intégrité ne peut être atteinte qu'avec des allocations substantielles et régulières aux secteurs techniques dans les domaines suivants : eau, abris et santé. Les besoins en la matière sont prévisibles et font l'objet de standards et d'indicateurs reconnus. La couverture de ces besoins peut paraître secondaire, alors qu'elle est essentielle pour les personnes rendues vulnérables par le déplacement forcé.

Le HCR a ouvert de nombreux chantiers sous l'égide du Haut Commissaire. J'en citerai quelques uns : réforme budgétaire, restructuration du siège, décentralisation, gestion basée sur les résultats, évaluation des besoins globaux. Alors que les premiers résultats sont prometteurs dans l'ensemble, nous notons cependant une certaine lenteur dans la mise en œuvre de Global Focus qui aujourd'hui ne fournit des informations que sur 16 pays. Cela fait maintenant plus de cinq ans que les plans opérationnels par pays ont disparu du site Internet du HCR et n'ont pas encore été remplacés. Nous encourageons le Haut Commissaire à poursuivre sur la voie des réformes et de l'adaptation de l'Office à un environnement en

mutation constante dans lequel le besoin d'une information globale et transparente est toujours plus important.

Monsieur le Président,

De nombreux engagements ont été pris lors de la conférence ministérielle de 2011. Ils démontrent l'importance accordée au régime de protection internationale. Le processus d'adoption, par le Comité exécutif, de conclusions sur la protection internationale a été l'objet de longues discussions cette année. L'excellent travail du rapporteur, que nous remercions de ses efforts, ne doit pas rester vain. Dès lors, la Suisse appelle de ses vœux la reprise de ce processus dès que possible.

Enfin, ma délégation aimerait saisir cette occasion pour vous informer sur l'avancement de la mise en œuvre de l'engagement que la Suisse a pris conjointement avec la Norvège lors de la conférence ministérielle de décembre 2011. Cette année, un groupe de travail a été constitué pour définir plus clairement les domaines thématiques à couvrir, les objectifs ainsi que le résultat à atteindre. L'initiative Nansen est le produit de cette réflexion, à savoir un processus intergouvernemental qui s'alimente d'expériences régionales dans le contexte du déplacement de personnes lié aux catastrophes naturelles. Il s'agit à terme de développer un agenda de protection à niveau international. Nous aurons le plaisir de vous présenter cette initiative, ensemble avec la Norvège, lors d'un évènement parallèle qui aura lieu demain à 13h15 dans la salle XXIII. Nous vous invitons cordialement à y assister.

Je vous remercie de votre attention